



École supérieure d'hygiénistes dentaires de Genève

Dossier d'inscription pour le concours d'admission 2023

Date limite de l'inscription :

16 mars 2023

Adresse d'envoi du dossier rempli et signé:

École supérieure d'hygiénistes dentaires
Concerne : Admissions 2023
Boulevard de la Cluse 16
1205 Genève

Contact en cas de questions:

022 388 35 00

echid@etat.ge.ch





Guide pratique

Madame, Monsieur,

Ce document vous sert de guide dans la procédure de votre inscription au concours d'admission pour la filière de formation hygiène dentaire menant au titre de "hygiéniste dentaire diplômé-e ES".

En cas de besoin, le secrétariat de l'école est à votre disposition pour vous aider dans ces démarches. Vous pouvez le contacter du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 au 022 388 35 00.

Les étapes :

1. Lire attentivement les "Conditions générales d'inscription"
2. Compléter, imprimer et signer le "Formulaire d'inscription 2023-2024" ainsi que le document "Engagement personnel et charte de bonne conduite"
3. Joindre les pièces suivantes :

Lettre de candidature (min. 2 pages)

Consignes : Rédigez un résumé de votre parcours personnel et développez votre intérêt pour la profession d'hygiéniste dentaire

Deux photos récentes

Copie d'une pièce d'identité valide (carte d'identité, passeport, permis de séjour)

Copie du récépissé du paiement de la finance d'inscription (CHF 200.-)

Copie du certificat / diplôme permettant l'accès aux études (si disponible)

Copie des relevés de notes des années d'études secondaires, y compris de l'année en cours

Copie des certificats de travail et des attestations de suivi de stages

4. Envoyer ou déposer votre dossier complet à l'adresse mentionnée

LES DOSSIERS INCOMPLETS SERONT RETOURNES.

Les documents et les relatives pièces jointes doivent impérativement être renvoyés à l'école au plus tard le **16 mars 2023** (cachet de la poste faisant foi).

Statut de votre dossier d'inscription :

- Si tous les documents sont présents et les rubriques dûment remplies, votre inscription est **validée**. Vous serez alors convoqué-e à la première partie du concours d'admission.



- Si les documents et/ou rubriques sont partiellement présents, un délai doit être demandé par le/la candidat-e et l'inscription peut être enregistrée **provisoirement**.
- Si une des conditions n'est pas remplie ou le délai non respecté, l'inscription pour le concours d'admission 2023 est **refusée**. La finance d'inscription n'est pas remboursable.
- Une admission peut être validée **sous condition** de la réussite d'une formation actuellement en cours.

Concours d'admission:

À la validation de votre dossier par la direction de l'école, vous recevrez une convocation par courrier électronique pour participer à la première partie du concours d'admission (présélection) qui aura lieu le :

samedi 25 mars 2023

de 13h30 à 17h30 sur ordinateur avec connexion internet depuis votre domicile

Les candidat-e-s retenu-e-s seront ensuite convoqué-e-s ultérieurement pour un entretien de candidature ainsi qu'un test d'aptitudes manuelles d'une demi-journée qui se déroulera entre le 9 et le 11 mai 2023.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

La direction



Conditions générales d'inscription à l'école supérieure d'hygiénistes dentaires

Peuvent s'inscrire à l'examen d'aptitudes de l'école supérieure d'hygiénistes dentaires, les candidat-e-s qui remplissent les conditions suivantes :

1. Avoir 18 ans révolus au cours de l'année civile de leur admission.
2. Etre en possession d'un titre du secondaire II, de type :
 - 2.1 Certificat fédéral de capacité.
 - 2.2 Certificat de culture générale, option santé.
 - 2.3 Maturité professionnelle du domaine santé.
 - 2.4 Maturité gymnasiale.
 - 2.5 Tout autre certificat du secondaire II jugé équivalent par la direction de l'école supérieure.
3. Répondre à une condition de domicile ([RAES-II C 1 10.31](#))
 - 3.1 Les élèves genevois quel que soit leur domicile ou celui de leurs parents et qui ne sont pas domiciliés dans un autre canton au sens des conventions intercantionales;
 - 3.2 Les élèves majeurs, jusqu'à 25 ans, et dont l'un des parents, domicilié dans le canton, pourvoit à leur entretien selon la loi;
 - 3.3 Les élèves majeurs économiquement indépendants. Sont considérés comme économiquement indépendants :
 - 1° les élèves qui ont résidé en permanence dans le canton pendant 2 ans au moins et où ils ont exercé une activité lucrative au moins à mi-temps et sans être simultanément en formation; l'accomplissement de tâches éducatives et du service militaire sont considérés comme des activités lucratives,
 - 2° les élèves, au bénéfice d'un permis frontalier et qui ont été assujettis à Genève à l'impôt sur le revenu de l'activité qu'ils ont exercée – au moins à mi-temps et sans interruption – pendant les 2 ans précédant leur admission;
 - 3.4 Les élèves, dont le canton de domicile s'engage à prendre en charge les frais de formation prévus dans les conventions intercantionales;
 - 3.5 Les élèves jusqu'à 25 ans dont l'un des parents au moins remplit les conditions cumulatives suivantes :
 - 1° il jouit du statut de frontalier,
 - 2° il est assujetti à Genève à l'impôt sur le revenu de l'activité rémunérée qu'il exerce de manière permanente dans le canton au moins à mi-temps,
 - 3° il subvient à l'entretien de l'élève selon la loi;



- 3.6 Les élèves jusqu'à 25 ans dont l'un des parents au moins remplit les conditions cumulatives suivantes :
- 1° il jouit du statut de fonctionnaire international,
 - 2° il subvient à l'entretien de l'élève selon la loi.
4. Pour les non-francophones, attester d'un niveau de français B2 du portfolio européen des langues selon le Conseil de l'Europe.
5. Pour tous les candidat-e-s, y compris les titulaires d'un CFC d'assistant-e dentaire, attester d'un stage d'une ½ journée au minimum effectué récemment auprès d'une hygiéniste dentaire pratiquant en Suisse.

Nombre de places disponibles : 20

La détermination des candidat-e-s s'effectue par les résultats obtenus aux tests d'aptitudes organisés durant le concours d'admission.

Durée de la formation :

La filière de formation hygiène dentaire comprend au minimum 5'400 heures de formation et dure, dans le cas d'une formation à plein-temps et sans interruption, 3 ans (début des cours : 21 août 2023).

Tous les étudiant-e-s, y compris les titulaires d'un CFC d'assistant-e dentaire, suivent la formation de 3 ans plein temps.

Concours d'admission :

Les tests d'aptitudes organisés par l'école permettent d'identifier :

- le potentiel d'acquisition du savoir
- les compétences, plus précisément les compétences sociales et personnelles
- les aptitudes manuelles (en vue du travail minutieux de l'hygiéniste dentaire)

Le concours se déroule en deux temps :

1. La présélection, organisée en des tests sur ordinateur, déterminera les 36 premiers/ premières candidat-e-s.
2. La sélection des 20 futur-e-s étudiant-e-s comportera des tests manuels et un entretien avec la Direction de l'école et des membres de la commission d'admission.

Les candidat-e-s convoqué-e-s à la 2^{ème} partie devront se soumettre à un examen médical, selon les exigences du CFPSa, et fournir un extrait du casier judiciaire.

Chaque personne peut se présenter trois fois au concours d'admission. La finance d'inscription n'est pas remboursable.



Financement :

Gratuité des études pour les ressortissants genevois, les frontaliers, les étrangers domiciliés à Genève (permis C ou B) depuis au moins 2 ans, ainsi que pour les confédérés domiciliés, depuis 2 ans minimum, dans l'un des cantons ayant signé l'accord intercantonal sur les écoles supérieures (AES).

Pour l'octroi de bourse éventuelle, les candidats doivent s'adresser à leur canton de domicile.

Autres dépenses à charge des élèves (ces indications sont susceptibles de varier) :

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Tenue clinique fournie par l'étudiant-e (reste la propriété de l'étudiant-e)	CHF 450.-		
Frais administratifs	CHF 60.-	CHF 60.-	CHF 60.-
Assurance collective complémentaire accidents professionnels	CHF 8.-	CHF 8.-	CHF 8.-

Hébergement :

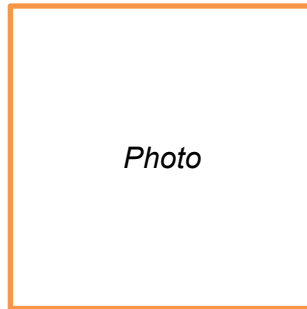
Au vu de la situation du logement à Genève, l'école supérieure d'hygiénistes dentaires conseille aux candidat-e-s qui résident dans un canton éloigné de Genève de s'assurer d'un logement (contrat de location ferme) avant le début des cours. Estimation du coût de la location: de CHF 700.- à CHF 1'000.-.

Finance d'inscription : CHF 200.-

Délai d'inscription : 16 mars 2023



Formulaire d'inscription 2023-2024 à compléter



Renseignements personnels

Nom	
Prénom(s)	
Date de naissance	
Etat civil	Nombre d'enfants
Rue	
Code postal et localité	Canton
Courriel	
Téléphone portable	Téléphone domicile
Numéro AVS (si existant)	



Commune d'origine¹	Lieu de naissance²
Nationalité	Permis de séjour²
Nom, prénom et adresse du père	Nom, prénom et adresse de la mère
Profession du père	Profession de la mère

Certificats obtenus ou dont l'obtention est prévue pour la fin de l'année scolaire en cours et permettant l'accès aux études ES

<input type="checkbox"/> Certificat fédéral de capacité (CFC) Merci de préciser la profession :
<input type="checkbox"/> Diplôme de culture générale, option santé <input type="checkbox"/> Diplôme de culture générale, autre option
<input type="checkbox"/> Maturité gymnasiale ou baccalauréat <input type="checkbox"/> Maturité professionnelle du domaine santé
<input type="checkbox"/> Autre Merci de préciser :
Année d'obtention :

¹ Pour les personnes de nationalité suisse

² Pour les personnes de nationalité étrangère



Études / Formation actuellement en cours

Type et degré :
En vue de l'obtention de (certificat, diplôme, etc.) :

Parcours scolaire complet

Dates	Niveau	Nom / lieu de l'école
Du Au		
Du Au		
Du Au		
Du Au		
Du Au		



Expérience professionnelle :

Dates	Description	Nom / lieu de l'établissement, de l'employeur
Du Au		
Du Au		
Du Au		
Du Au		
Du Au		



Stages, autres formations préalables dans le domaine d'études choisi :

Dates	Description	Nom/lieu du lieu du stage
Du Au		
Du Au		
Du Au		
Du Au		

Activités extra-professionnelles et bénévoles dans le domaine d'études choisi :

Dates	Genre d'activité, fonction	Nom/lieu de l'établissement, de l'employeur
Du Au		
Du Au		
Du Au		



Connaissances linguistiques :

Langue maternelle :

Si la langue maternelle n'est pas le français, veuillez joindre les certificats justifiant un niveau de français suffisant pour la formation (niveau B2, "niveau avancé ou indépendant" selon le Cadre européen commun de référence pour les langues)

Autres langues :

Concours d'admission

Le/la candidat/e se présente pour la 1^{re} 2^{ème} 3^{ème} fois
au concours d'admission

Loisirs

Remarques

Information importante :

Des vaccins peuvent être exigés pour débiter la formation 2023-2024.

Par ma signature, je certifie que toutes les données ci-dessus sont exactes

Lieu et date :

Signature :

L'inscription est à envoyer à :

Dernier délai d'inscription

(date du cachet postal faisant foi)

École supérieure d'hygiénistes dentaires
Concerne : Admissions 2023
Boulevard de la Cluse 16
1205 Genève

16 mars 2023



SÉLECTION *en* CONSEILS

ENGAGEMENT PERSONNEL

ET

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Vous êtes inscrit-e pour passer l'examen de pré-sélection de l'École supérieure d'hygiénistes dentaires. Le test s'effectue à distance depuis votre domicile, sur un ordinateur avec une connexion internet et une webcam qui reste obligatoirement en fonction.

Pour nous assurer du bon déroulement des épreuves, nous vous demandons de vous engager de manière pleine et responsable sur les points suivants :

- Je serai la seule personne à répondre aux épreuves
- Je ne solliciterai l'aide de personne, excepté ce qui concerne des questions de compréhension de vocabulaire
- Je n'utiliserai aucune machine, calculatrice, smartphone, pour répondre aux questions
- Je ne ferai aucune copie d'écran, ou d'enregistrements du programme
- Je m'engage à rester dans les limites qui me sont imposées et à ne pas sortir de la passation avant que celle-ci soit terminée (quitter le programme de passation, lancer ou changer de fenêtre, ou toutes autres manipulations ...)
- Je m'engage à respecter toutes les consignes qui me seront transmises

Un système de surveillance vidéo par webcam et des mesures de contrôle drastiques ont été mises en place pour pouvoir suivre vos actions en cours de passation et vérifier que ces règles soient respectées. Si notre programme enregistre des manipulations non-autorisées et non justifiées, la validité de votre passation pourra être remise en cause et vous pourrez être exclu-e du classement.

Nous vous demandons donc de vous engager pleinement à respecter strictement les points évoqués ci-dessus en signant cette chartre et en la renvoyant avec votre dossier d'inscription.

Nom :

Prénom :

Date et signature :



Finance d'inscription

Payable de suite
Copie à retourner avec l'inscription

Finance d'inscription CHF 200.00

Solde à payer **CHF 200.00**
=====

A PAYER EXCLUSIVEMENT AU MOYEN DU BULLETIN DE VERSEMENT CI-DESSOUS OU SELON LES REFERENCES COMMUNIQUEES. MERCI

Récépissé

Compte / Payable à
CH93 0078 8000 T330 2106 5
ETAT DE GENEVE
TRESORERIE GENERALE
1204 Genève

Payable par

┌
└

Monnaie Montant
CHF 200.00

Section paiement



Monnaie Montant
CHF 200.00

Compte / Payable à

CH93 0078 8000 T330 2106 5
ETAT DE GENEVE
TRESORERIE GENERALE
1204 Genève

Informations supplémentaires

CFPS EMD - Frais d'inscription

Payable par

┌
└

Point de dépôt